

**CONSEILLER SERVICE
CLIENT A DISTANCE**

CSCD

DES PROFESSIONNELS DE LA RELATION CLIENT

CREPSE

Un nouveau métier en développement

6 MOIS DE FORMATION

Niveau IV - TITRE DU MINISTERE DU TRAVAIL

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le Conseiller Service Client à Distance :

- accueille, conseille et assiste les clients dans le cadre d'une relation de service,
- démarche des prospects dans le cadre d'une relation commerciale,
- est l'interface entre l'entreprise et le client, il entre en contact avec un interlocuteur client ou usager par téléphone et lui apporte une réponse adaptée, quelle que soit la nature de sa demande (renseignements, réorientation, information, assistance, conseil, vente de produits et de services..),
- s'appuie sur l'historique du fichier clients de l'entreprise pour mener l'entretien ;
 - à cette occasion, il doit obtenir des informations pertinentes pour :
 - mettre à jour le fichier client (le qualifier),
 - garder trace de la prestation,
 - en rendre compte.

CONTENU DE LA FORMATION

Module : Assister, Conseiller et vendre en réception d'appels :

- Appropriation des objectifs, de la relation avec le client, des procédures et des outils d'aide à l'entretien,
- Prise en charge de l'appel entrant,
- Conduite de l'entretien à distance et traitement de la demande,
- Saisie des informations en simultané sur informatique pour la conduite de l'entretien et la requalification du fichier,
- Conclusion de l'entretien et prise de congé,
- Réalisation du compte-rendu.

Module : Réaliser des actions mercatiques (marketing) et commerciales en émission d'appels:

- Préparation de l'appel sortant : avoir à disposition les outils d'aide à l'entretien, les fiches produit, le fichier historique client et l'argumentaire
- Appel du client cible et présentation de l'objet,
- Conduite de l'entretien téléphonique (déroulement de l'argumentaire, réalisation de la vente ...),
- Saisie des informations en simultané sur informatique pour la conduite de l'entretien et la requalification du fichier,
- Conclusion de l'entretien et prise de congé,
- Réalisation du compte-rendu.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Hommes ou femmes, reconnus travailleurs handicapés par la M.D.P.H.
- Prérequis : bonne élocution et aisance verbale, stabilité émotionnelle, aptitudes à travailler en équipe, sens du service et du client, expression française maîtrisée à l'écrit et à l'oral,
- Déficiences incompatibles avec le métier :
 - Epilepsie (si contre indication du neurologue)
 - Perte de motricité des deux mains
 - Surdit 
 - C civit 
 - Difficult s relationnellesToute autre d ficience sera  tudi e par l' quipe pluridisciplinaire   l'occasion de la semaine de pr -accueil afin de v rifier la faisabilit .

MODALITES

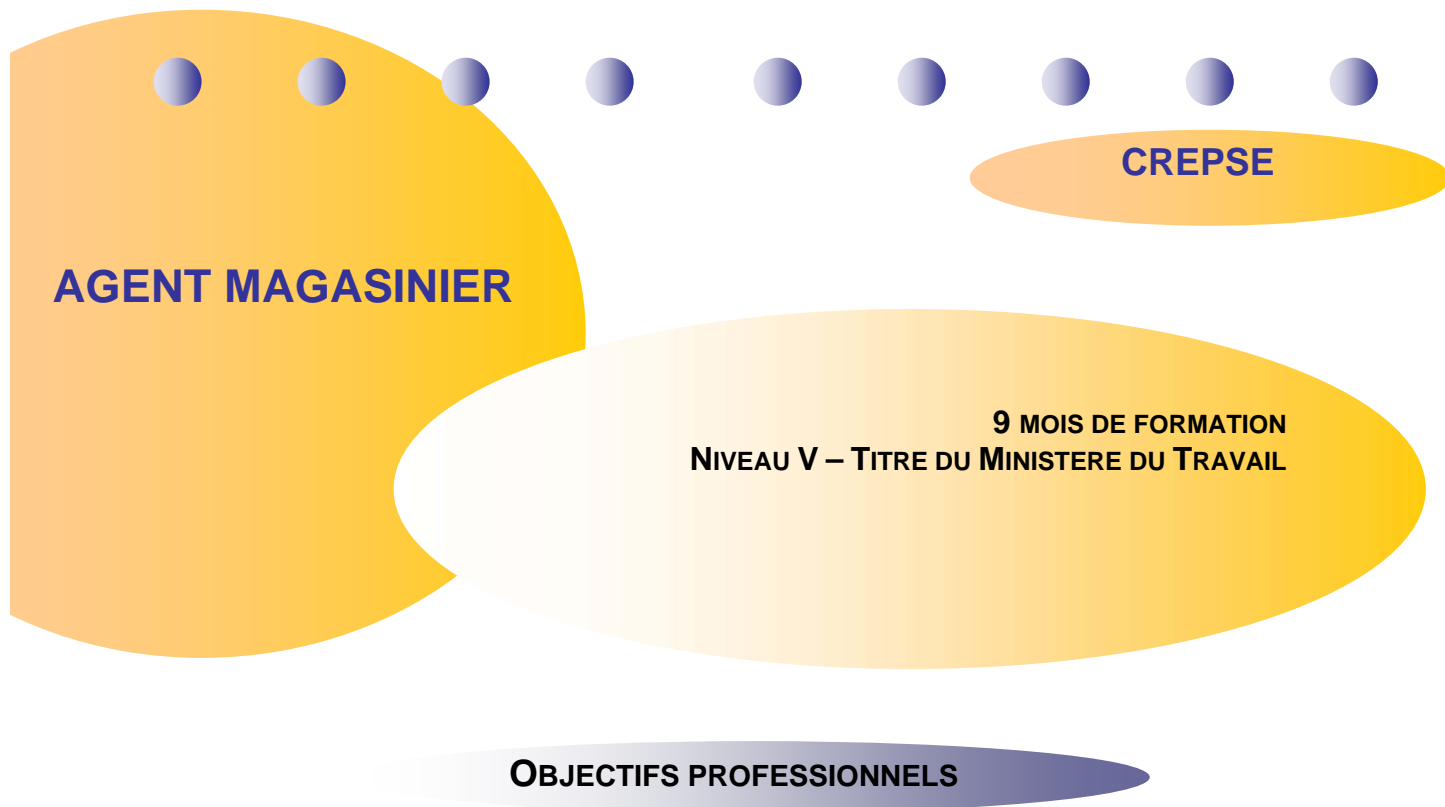
Formation individualis e de 6 mois,
Objectifs personnalis s apr s positionnement en semaine de pr -accueil,
Alternance centre/entreprise,
Validation Titre du Minist re Du Travail de niveau IV

Les personnes ont le statut de Stagiaire de la formation professionnelle et per oivent une r mun ration.

DEBOUCHES

De nombreux postes sont disponibles et le secteur professionnel est en pleine expansion.

CREPSE AREPSHA – 5, RUE AUGUSTE COLONNA – 42100 SAINT-ETIENNE
TEL : 04.77.57.54.05. FAX : 04.77.57.59.27. E-mail : crepse@wanadoo.fr



L'agent magasinier est un employé qualifié qui assure toutes les tâches concernant les entrées et les sorties de produits dans un magasin de stockage :

- Réception, contrôle et mise en stocks des produits,
- Prélèvement de façon organisée les articles dans le magasin de stockage,
- Utilisation des matériels de manutention,
- Préparation et contrôle des commandes en fonction des produits et de la destination,
- Expédition,
- Suivi informatisé des stocks.

CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours de formation comprend 3 modules de formation et le passage de l'attestation à la conduite de chariots élévateurs :

- Traiter des commandes de produits pour assurer leur expédition aux destinataires.
- Effectuer les opérations de réception des commandes « fournisseur ».
- Mettre les produits en stock et assurer le suivi du stock physique et informatisé.

La formation propose en plus le module optionnel suivant : Apporter un service adapté dans le cadre d'une relation directe avec le client.

La formation ainsi modularisée peut être personnalisée en fonction du projet professionnel du stagiaire et permet l'organisation d'une formation en alternance si une possibilité d'emploi existe.

La formation s'appuie sur des mises en situations pratiques immédiates grâce :

- Au magasin école du centre qui gère près de 1000 références,
- A une salle informatique fonctionnant en réseau,
- A la pratique de la gestion informatisée des stocks.

PUBLIC ET PRE REQUIS

Accueil de 10 stagiaires tous les 4 mois.

Hommes et femmes reconnus travailleurs handicapés par la MDPH, d'un niveau de départ de fin de scolarité primaire ou fin de 5^{ème}.

Ils font preuve :

- D'un bon sens de l'organisation,
- D'une bonne aptitude relationnelle.

L'exercice de ce métier nécessite la station debout prolongée et des déplacements à l'intérieur du magasin. De nombreux postes disponibles nécessitent une manutention légère.

MODALITES DE LA FORMATION

9 mois de formation

Une entrée tous les 4 mois

Au moins 5 semaines de stages en entreprises

Validation par un titre de Niveau V du Ministère du Travail.

Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération.

DEBOUCHES

Une grande partie des stagiaires ont un emploi à la fin de la formation dans les secteurs suivants :

- grossistes de matériel pour l'industrie
- grossistes en pièces détachées automobile
- grossistes de matériel pour le bâtiment
- secteur de l'informatique et des composants électroniques
- grande distribution (appareils ménagers, alimentation, produits frais...)

L'évolution professionnelle est possible jusqu'à un poste de responsable de magasin.

AGENT D'INTERVENTION EN DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

AIDA

CREPSE

10 MOIS DE FORMATION
Niveau V - Titre du Ministère du Travail
PEU DE CONTRAINTES PHYSIQUES
UNE PROFESSION OUVERTE AUX FEMMES

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Devenir un professionnel de la maintenance et de l'approvisionnement des distributeurs automatiques. L'agent d'intervention exerce son activité de façon autonome auprès de la clientèle. Il installe et met en service les distributeurs automatiques, assure leur approvisionnement, leur nettoyage ainsi que toutes les activités de maintenance qui peuvent être générées par un dysfonctionnement.

Ces professionnels exercent leur activité au sein de sociétés gestionnaires de distributeurs automatiques qui mettent à disposition de leurs clients ces appareils dans leurs propres entreprises.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se découpe en 4 modules autour d'apprentissages théoriques et pratiques :

- Mise en service (raccordement électrique et hydraulique, vérification, démonstration, organisation des tournées),
- Approvisionnement (techniques d'approvisionnement, procédures d'hygiène, maintenance préventive, action commerciale),
- Configuration, réglage des distributeurs et des systèmes de paiement,
- Maintenance des distributeurs (électrotechnique, maintenance préventive et curative, configuration, reconditionnement des distributeurs).

PUBLIC ET PRE REQUIS

Accueil de 8 stagiaires tous les 10 mois.

Hommes et femmes reconnus travailleurs handicapés par la MDPH, d'un niveau de départ équivalent à une classe de 4^{ème} ou de 3^{ème}.

Ils font preuve d'un bon raisonnement logique, d'une bonne aptitude relationnelle, d'un sens de l'organisation en situation d'autonomie, d'une adaptabilité aux situations et à la prise d'initiative.

Aptitudes physiques :

- Apte à la conduite automobile
- Port de charges de 8kg et ponctuellement de 20kg
- Monter et descendre des escaliers

Le métier n'est pas physiquement très contraignant.

MODALITES DE LA FORMATION

10 mois de formation

Une entrée tous les 10 mois

10 semaines de stages en entreprises

Validation par un Titre de Niveau V du Ministère du Travail

Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération.

DEBOUCHES

De nombreux postes disponibles dans les entreprises gestionnaires de parcs de distributeurs automatiques dans un secteur professionnel en pleine expansion.

CREPSE AREPSHA – 5, RUE AUGUSTE COLONNA – 42100 SAINT-ETIENNE

TEL : 04.77.57.54.05. FAX : 04.77.57.59.27. E-mail : crepse@wanadoo.fr

Site web : www.crepse.fr



Ouvrier Polyvalent d'entretien du bâtiment et des espaces verts

OPE

CREPSE

7 MOIS DE FORMATION
NIVEAU V BIS
UNE FORMATION PERSONNALISEE

OBJECTIFS PERSONNALISES

En situation professionnelle, l'Ouvrier Polyvalent d'Entretien est capable d'assurer la maintenance générale des locaux et des espaces verts.

Deux niveaux de postes sont accessibles :

- Poste d'exécutant dans des tâches polyvalentes au sein d'une équipe d'entretien
- Poste d'ouvrier autonome pour l'organisation et la gestion et la réalisation des travaux

En fonction de la taille de l'entreprise qui l'emploie, et de ses compétences techniques, l'ouvrier polyvalent d'entretien peut devenir totalement responsable de la maintenance d'un site.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se découpe en 3 phases autour d'apprentissages pratiques mais elle est totalement personnalisée en fonction du projet de la personne :

- Bilan des compétences transférables et dynamique de groupe permettant à la personne une reprise d'activité ; travail sur le projet professionnel en tenant compte de l'environnement, de la situation personnelle ainsi que du potentiel d'apprentissage
- Formation technique de base :
 - Electricité et plomberie domestique,
 - Peinture, faïence et revêtement muraux adaptés aux collectivités
 - Entretien saisonnier des parcs et jardins
 - Organisation et gestion de la maintenance
- Suivi individualisé de la personne : alternance en entreprises à l'issue des modules de techniques de recherche d'emploi, formations complémentaires spécifiques pour faciliter l'adaptation au poste et permettre l'embauche
- Chantiers école et ateliers thématiques pour améliorer l'autonomie et l'employabilité au poste de travail recherché.

PUBLIC ET PREREQUIS

Hommes et femmes, ils sont reconnus travailleurs handicapés par la M.D.P.H (Maison départementale des personnes handicapées).

Cette formation ne requiert aucun pré requis scolaire particulier, la motivation de la personne est l'élément moteur de la réinsertion. Cependant, la maîtrise des 4 opérations est souhaitable. Une précédente expérience professionnelle est un plus quel que soit le secteur d'activité.

Des moyens sont mis en œuvre pour adapter les conditions de travail aux contre-indications médicales. Toutefois, ce type d'emploi est pratiquement impossible pour des stagiaires qui manquent d'équilibre ou qui ont des problèmes dorsaux empêchant un port de charges au-delà de 5 kg.

MODALITES DE FORMATION

- 7 mois de formation
- Une entrée tous les 3 mois ½
- Une forte alternance en entreprises

Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération.

DEBOUCHES DE LA FORMATION

Une grande partie des stagiaires ont un emploi en fin de formation dans les secteurs suivants :

- Hôtellerie restauration
- Foyer d'accueil
- Centres commerciaux
- Restauration rapide
- Foyer de personnes âgées
- Entreprises multiservices
- Régies d'immeuble

Mais la formation permet aussi de prendre des postes d'agent de fabrication, d'agent de nettoyage, d'ouvrier d'entretien de golfs, d'ouvrier polyvalent du bâtiment, d'agent de sécurité, etc.

CREPSE AREPSHA – 5, RUE AUGUSTE COLONNA – 42100 SAINT-ETIENNE
TEL : 04.77.57.54.05. FAX : 04.77.57.59.27. E-mail : crepse@wanadoo.fr

REENTRAINEMENT AU TRAVAIL

CREPSE

8 MOIS DE FORMATION DONT 2 EN ENTREPRISE
EFFECTIF : 8 PERSONNES

OBJECTIFS PERSONNALISES

Les objectifs sont au nombre de quatre :

- remettre la personne en condition physique et cognitive, par une mise en situation de travail,
- rendre compétente la personne dans la gestion de son handicap,
- effectuer une mise à niveau professionnelle au travers d'apprentissages techniques,
- assurer une intégration professionnelle.

PRINCIPES

- Reconstitution d'un lieu et d'un rythme de production les plus proches possibles de la réalité du monde du travail permettant :
- D'augmenter progressivement le rythme de travail,
- D'essayer de nouvelles stratégies de compensation du handicap en situation de travail,
- De valoriser et d'exploiter le passé professionnel de la personne,
- De Perfectionner et de valider certaines aptitudes professionnelles,
- De lever les freins à l'emploi (tels que : soucis financiers, sociaux, perte de confiance...),
- D'adapter l'environnement au handicap.

MOYENS

- Utilisation d'un fournil de boulangerie viennoiserie sur site permettant la production de pain et viennoiserie consommée au centre. Ce moyen permet d'aborder des points essentiels du travail :
 - le rythme de travail,
 - la production,
 - le travail dans une équipe ou en solo,
 - le respect du cadre,
 - la qualité de la production,
 - la gestion de stock.

L'objectif est de permettre un retour progressif à l'activité dans les conditions de l'entreprise.

- Une activité sportive dont l'objectif est d'augmenter progressivement l'endurance à l'effort.
- L'utilisation d'ateliers et de plateaux techniques du CREPSE. Selon les besoins de chacun, des ateliers comme l'informatique, la remise à niveau par la Section Préparatoire, l'atelier bois, le

permis cariste, etc. seront exploités. L'orientation vers ces ateliers aura comme objectif de consolider le projet professionnel et l'employabilité du stagiaire.

- Accompagnement personnalisé du projet professionnel.
- Durant la deuxième partie de la formation, des stages en entreprise seront effectués afin que le retour dans la vie active soit progressif et accompagné. Ces stages permettront de rassurer les personnes sur leurs compétences, d'améliorer leurs capacités d'adaptation mais auront aussi valeur d'essai professionnel dans l'objectif d'un contrat de travail.
- Tout au long des 8 mois de formation, réalisation de modules pour la recherche de stage et d'emploi (par exemple : construire un CV, préparer un entretien...) Des modules sur le marché du travail, la réalité de l'entreprise, les marchés porteurs seront travaillés.
- En accord avec l'entreprise, accompagnement dans la prise de poste pour réaliser les ajustements nécessaires au handicap (adaptation de poste, organisation de l'activité, gestion des consignes etc.) et valoriser les compétences de la personne.

PUBLIC

- Personnes en situation d'exclusion ou de risque d'exclusion professionnelle du fait d'un handicap, ayant besoin :
 - *d'un accompagnement dans l'adaptation handicap emploi,*
 - *d'un soutien dans la démarche de retour vers l'emploi,*
 - *d'une remobilisation et d'un développement de leurs compétences de base au travers d'apprentissages concrets et ciblés en fonction de leur projet professionnel,*et ne pouvant pas bénéficier d'une formation qualifiante.

CONDITIONS D'ACCES

- bénéficier d'une reconnaissance en qualité de « travailleur handicapé »,
- bénéficier d'une orientation « réentraînement au travail » de la M.D.P.H., nécessitant au préalable une demande de reconversion professionnelle auprès de cet organisme.

Il est à noter que la qualité de demandeur d'emploi n'est pas requise pour accéder à la formation « réentraînement au travail ». Cette formation peut être un levier utile dans une démarche de « maintien dans l'emploi » (MDE).

ACCOMPAGNEMENT

- Un formateur technique et insertion
- Une ergothérapeute
- Un médecin, psychologue et infirmière

CREPSE AREPSHA – 5, RUE AUGUSTE COLONNA – 42100 SAINT-ETIENNE
TEL : 04.77.57.54.05. FAX : 04.77.57.59.27. E-mail : crepse@wanadoo.fr

PREPARATOIRE A LA QUALIFICATION ET A L'EMPLOI

CREPSE

13 SEMAINES DE FORMATION DONT 2 A 3 EN ENTREPRISE
Cette durée peut être variable

OBJECTIFS PERSONNALISES

Les objectifs de cette phase de formation peuvent être multiples et renégociés en cours de stage :

- accéder à une formation qualifiante,
- percevoir ses freins à l'emploi,
- confirmer la faisabilité de son projet,
- se préparer à un concours administratif,
- développement personnel (*capacités à la lecture et la compréhension d'un texte, communication orale, écrite et par Internet, calcul numérique, démarche logique, résolution de problèmes, autonomie sur un poste informatique*).

Après un positionnement, évaluation avec le référent du parcours, des actions et stratégies sont définies afin d'atteindre les objectifs.

CONTENU DE LA FORMATION

• Actualisation ou perfectionnement :

- Mathématiques : Numération, les 4 opérations
Résolution algébrique des problèmes, rapport, proportions, pourcentages et fractions
Puissance de 10
Géométrie : périmètre, aire, volumes, angles, Trigonométrie, théorème de Pythagore, théorème de Thalès.
- Français : Verbes, pluriel, adjectifs, accords grammaticaux, rédactions d'exposés.
- Physique : Force, masse, poids, puissance, énergie, chaleur.
- Electricité : Théorie atomique, tension, intensité, résistance, notion de circuit, magnétisme, électrostatique.
- Les fonctions logiques

- **Communication interpersonnelle** (communication téléphonique)
- **Techniques de recherche d'emploi**
- **Vérification de faisabilité de son projet** (enquêtes, stages d'observation)
- **Préparation au concours** (d'aide soignant, d'AMP, de la DRASS, administratifs, etc....)
- **Dessin industriel, dessin bâtiment** (symbolisation et règles de normalisation)
- **Initiation informatique** (saisie et mise en forme, tableur, module NSI...)
- **Technologie** (outillage, montage et soudage, travaux pratiques dirigés...)
- **Option : Anglais**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Travail sur supports informatisés et multimédia,
- Utilisation du vidéo projecteur,
- Travaux pratiques,
- Travail en individuel, par binôme et par sous-groupes,
- Progression individualisée,
- Synthèse hebdomadaire : acquis/difficultés

PUBLIC

Toute personne en situation de handicap, orientée par la M.D.P.H. en vue d'une insertion ou d'une reconversion professionnelle vers des métiers de niveau V ou IV.

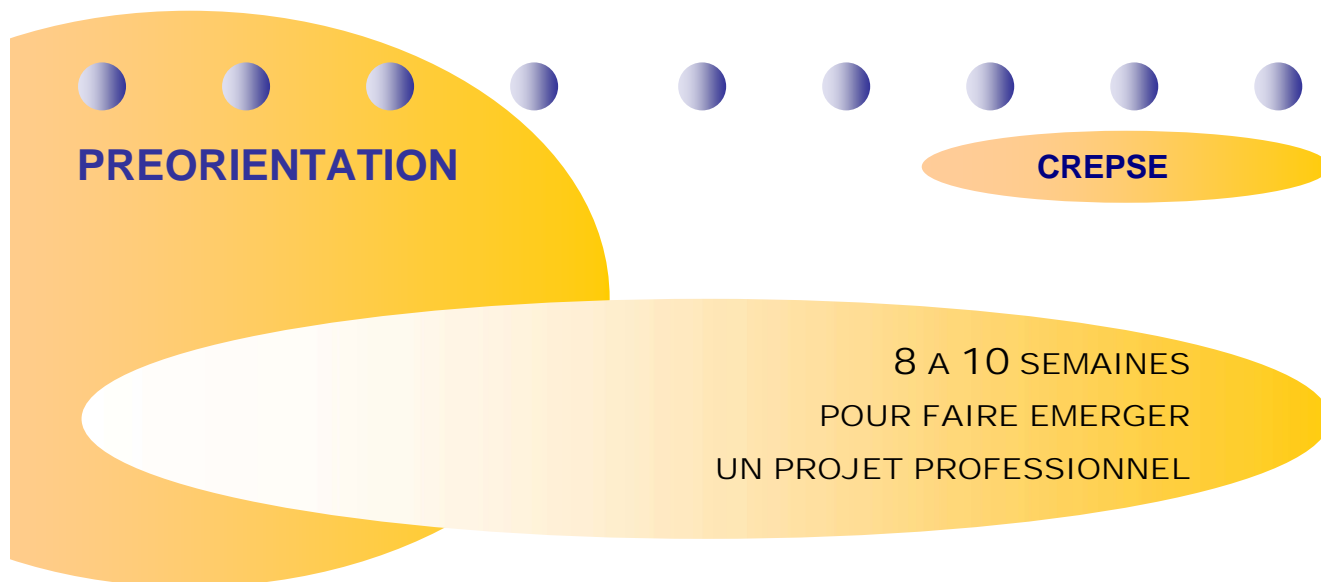
PRE-REQUIS

- Maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral
- Maîtrise des 4 opérations

MODALITES DE FORMATION

- 13 semaines de formation (variables selon prescription MDPH)
- Entrées sorties permanentes

Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération.



OBJECTIFS

Permettre à la personne, suite à la survenance d'un handicap, de reconstruire un projet professionnel réaliste. Il s'agit donc de mettre à jour la réalité objective du handicap, les acquis et les potentiels de la personne et de définir avec elle, l'itinéraire le mieux adapté à la fois à sa personnalité, ses capacités et aux réalités du marché de l'emploi.

CONTENU DE LA FORMATION

L'action est organisée autour de 3 phases :

- Accueil, bilan professionnel et personnel, projection professionnelle, initiation et découverte de nouvelles activités, remobilisation des aptitudes au changement et remobilisation des capacités d'apprentissage
- Démarche active d'information au travers d'enquêtes auprès de professionnels en activité, d'organisme de formation, etc.
- Prise de décisions : élaboration d'un plan d'action, éducation au choix, corédaction d'un rapport présentant le projet retenu.

Durant ce parcours, plusieurs ateliers servent d'appui à la résolution des questionnements : modelage, informatique, communication, expression, redynamisation physique, relaxation, techniques et procédures, évaluation des connaissances et des capacités d'apprentissage.

Le travail d'orientation est suivi par une équipe pluridisciplinaire composée de formateurs ayant chacun des compétences professionnelles différentes, un médecin et un psychologue clinicien.

L'accueil et les activités d'atelier sont collectifs. Le suivi est individuel et personnalisé. Chaque personne a un formateur référent, qu'il rencontre au minimum une fois par semaine et avec lequel il fixe des objectifs d'action qui respectent ses besoins et ses rythmes.

L'accompagnement a le souci de la globalité de la personne. En ce sens, il est attentif au projet de vie de la personne. Cela signifie que les impacts des choix professionnels sur la situation de vie personnelle du stagiaire sont constamment évalués et rappelés à la personne. Cette dernière ne se retrouve pas dans une situation de conflit d'intérêts après la formation.

PUBLIC

Toute personne, homme ou femme, en situation de handicap, orientée par la M.D.P.H. (Maison départementale des personnes handicapées) et désirant préparer une reconversion professionnelle du fait de la survenue ou de l'accentuation d'un handicap physique, psychique ou sensoriel. La connaissance de la langue française est nécessaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 8 à 10 semaines – Les entrées sont possibles toutes les 3 semaines

Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération.

CREPSE AREPSHA – 5, RUE AUGUSTE COLONNA – 42100 SAINT-ETIENNE
TEL : 04.77.57.54.05. FAX : 04.77.57.59.27. E-mail : crepse@wanadoo.fr

UEROS

Unité d'Évaluation, de Réentraînement
et d'Orientation Sociale
et/ou professionnelle

CREPSE

ACCUEIL DE PERSONNES CEREBRO-LESEES
DUREE MAXIMUM DE 5 MOIS ET DEMI

OBJECTIFS

Accompagner chaque personne pour faire le point sur ses capacités et difficultés et construire un nouveau projet de vie ou valider une hypothèse professionnelle. Cette démarche est élaborée en tenant compte de la vie sociale de la personne.

CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours se compose de trois périodes :

1. la période d'évaluation

Cette période de 9 semaines a pour objectif d'évaluer les capacités de chaque personne, l'impact des problèmes de santé et de faire le bilan des points forts et des points faibles avant d'engager la construction du projet. L'évaluation se fait à travers diverses mises en situation

- la réalisation d'un projet personnel, travail autour d'un centre d'intérêt, présenté au groupe, a pour but d'évaluer les capacités d'autonomie, de compréhension des consignes, d'organisation, de communication
- des ateliers gestuels, d'expression, de réentraînement cognitif animé par des professionnels
- un bilan neuropsychologique qui permet l'évaluation des capacités cognitives

A l'issue de cette période, un bilan est réalisé par la personne et par l'équipe pour déterminer les suites éventuelles à donner.

2. La période de réentraînement (non systématique)

Elle permet de remobiliser la personne ainsi que d'affirmer les potentiels et d'affiner l'évaluation

3. La période de projet

- Il peut être d'ordre social : développement de l'autonomie au quotidien et ouverture sur des activités de loisir ou de bénévolat.
- Il peut être d'ordre professionnel : vérification d'un projet existant, élaboration d'un nouveau projet. Toute orientation professionnelle sera validée par une ou plusieurs périodes de stage en entreprise.

4. La fin de stage

L'équipe pluridisciplinaire peut en fonction des besoins assurer un suivi dans la réalisation des projets ou passer le relais à un service plus spécifique ou plus proche géographiquement. Elle reste un interlocuteur privilégié pour la personne, sa famille, ses relations professionnelles.

L'équipe pédagogique composée de 3 personnes. Chacune, suivant ses compétences, intervient dans des domaines spécifiques, en étroite collaboration avec le service médico-psychologique.

PUBLIC

L'UEROS accueille des personnes ayant une blessure cérébrale suite à un traumatisme crânien, un accident vasculaire, une maladie ou une suite d'opération cérébrale.

Hommes ou femmes reconnus travailleurs handicapés et possédant une orientation de la M.D.PH.

Un contact préalable peut-être pris avec le CREPSE pour un accompagnement dans la démarche.

MODALITES DE LA FORMATION

Le parcours est d'une durée de 5 mois ½ maximum.

Les entrées et les sorties sont permanentes.

Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelles et perçoivent une rémunération.



SPASE

CREPSE

POUR REpondre
AUX BESOINS
DES PERSONNES CEREBRO-LESEES

PRESENTATION DU DISPOSITIF POUR PERSONNES CEREBRO-LESEES

Ce pôle Ressources prend en charge les personnes ayant une blessure cérébrale suite à un traumatisme crânien, un accident vasculaire, une maladie ou des opérations cérébrales.

Depuis 2001, notre Pôle Ressources animé par une équipe pluridisciplinaire propose un dispositif d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation avec l'UEROS, d'Accompagnement et de Suivi avec le SPASE.

SPASE

Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi dans et vers l'Emploi

OBJECTIFS

- Préparer l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail des personnes cérébro-lésées par l'accompagnement de leurs parcours individuels :
 - en aidant à l'orientation
 - en facilitant le retour à l'emploi ou à la formation
 - en soutenant le maintien dans l'emploi
- Sensibiliser les entreprises à l'insertion des travailleurs handicapés et les aider dans l'accueil de ces personnes.

PUBLIC

- Toute personne adulte présentant une atteinte cérébrale acquise. La personne est reconnue Travailleur Handicapé.
- L'ensemble des intervenants (responsables en entreprise, médecins du travail, services de l'emploi, familles, etc.) engagés dans l'accompagnement de personnes cérébro-lésées désirant bénéficier d'un conseil / information / appui dans leur mission.

DISPOSITIF ET ACTIONS

- Un dispositif individualisé par la présence d'un référent
- Un référent qui est l'interface entre les employeurs, les organismes de formation, les institutions ou les structures administratives, et le candidat à l'emploi.
- Des demandes variables :
 - Renseignements administratifs
 - Résolution de problèmes rencontrés sur le lieu de travail
 - Désir de s'engager dans un autre projet (formation ou autres pistes d'emploi, etc.)

SPASE c'est à la fois

- un service de proximité
- un lieu identifié pour la personne et son entourage
- un cadre de fonctionnement souple et rigoureux qui permet une prise en charge axée sur le désir et la volonté de l'utilisateur quel que soit son statut

L'accompagnement de la personne s'inscrit dans un processus de reconstruction ou de réappropriation de ses propres capacités.



Fonds pour
l'insertion
professionnelle
des personnes
handicapées



Financement SPASE : AGEFIPH, Région Rhône-Alpes

CREPSE AREPSHA – 5, RUE AUGUSTE COLONNA – 42100 SAINT-ETIENNE
TEL : 04.77.57.54.05. FAX : 04.77.57.59.27. E-mail : crepse@wanadoo.fr
Site WEB : www.crepse.fr